

**Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon
(ANPI-Gabon)**

BP. 3403 - Libreville - Gabon

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Premier exercice de seize (16) mois clos le 31 décembre 2016

(ANPI-Gabon)
RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS
Premier exercice de seize (16) mois clos le 31 décembre 2016

A l'attention de Madame Nina Alida ABOUNA, Directeur Général de l'ANPI-Gabon

Opinion

Nous avons été nommés, par la Direction Générale, pour effectuer l'audit des états financiers annuels ci-joints de l'ANPI-Gabon, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE) pour l'exercice clos à cette date, et l'état annexé (ci-après « les états financiers annuels »).

Ces états financiers annuels présentent :

- des capitaux propres pour un montant de FCFA 2.153 millions y compris une subvention d'investissement pour un montant de FCFA 2.284 millions.
- un résultat net (perte) de l'exercice pour un montant de FCFA 130 millions.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'agence au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'ANPI-Gabon conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction Générale de l'agence relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la Direction Générale de l'ANPI conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable.

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers annuels, il incombe à la Direction Générale d'évaluer la capacité de l'agence à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre l'agence en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe à la Direction Générale de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'agence.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'agence ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'agence à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations fournies dans les états financiers annuels, et apprécions si les états financiers annuels, les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

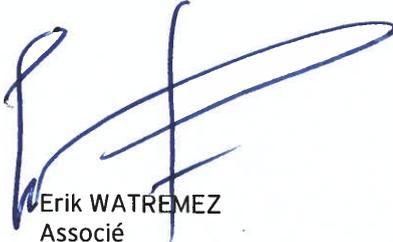
Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles d'éthique pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes.

Le Commissaire aux Comptes
Ernst & Young



Ludovic NGATSE
Expert-comptable agréé CEMAC EC146



Erik WATREMEZ
Associé

Fait à Libreville, le 25 janvier 2019

ANPI-GABON
ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS ANNUELS

Bilan	4 - 5
Soldes intermédiaires de gestion	6 - 7
Tableau financier des ressources et des emplois	8 - 10

ANNEXE

Note de présentation générale	12 - 13
Notes explicatives sur les états financiers	14 - 16

BILAN

SITUATION PATRIMONIALE AU 31 DECEMBRE 2016

ANPI-Gabon

BILAN ACTIF	Brut	Amortissements	Net exercice	Net exercice précédent
CHARGES IMMOBILISEES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 402 801 782	951 145 353	1 451 656 429	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 008 277 498	176 061 067	832 216 431	
AUTRES VALEURS IMMOBILISEES	6 000 000		6 000 000	
Total de l'actif immobilisé	3 417 079 280	1 127 206 420	2 289 872 860	
VALEURS D'EXPLOITATION				
VALEURS REALISABLES ET DISPONIBLES A COURT TERME				
Fourisseurs - avances et acomptes versés				
Clients	63 139 471		63 139 471	
Autres débiteurs				
Etat et Organismes Africains ou Internationaux				
Associés et sociétés apparentées				
Dépôts à terme				
Effets et warrants à recevoir				
Chèques et coupons à encaisser				
Banques et chèques postaux	37 936 539		37 936 539	
Caisse	3 085 728		3 085 728	
Virements de fonds				
Ecarts de conversion ACTIF				
Total	104 161 738		104 161 738	
TOTAL DE L'ACTIF	3 521 241 018	1 127 206 420	2 394 034 598	

BILAN PASSIF	Exercice	Exercice précédent
CAPITAL SOCIAL		
RESERVE LEGALE		
RESERVES		
REPORT A NOUVEAU		
PLUS-VALUES DE REEVALUATION		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-130 342 069	
SUBVENTION D'EQUIPEMENT	2 283 872 860	
CAPITAUX PROPRES	2 153 530 791	
EMPRUNTS		
PLUS - VALUE DE CESSION A REINVESTIR		
PROVISIONS POUR CHARGES ET PERTES		
	Total	
PASSIF CIRCULANT		
Fournisseurs	148 140 719	
Clients avances reçues		
Autres créanciers	31 085 781	
Etat et Organismes Africains ou Internationaux	61 277 307	
Associés et sociétés apparentées		
Risques provisionnés		
Banque - crédits d'escompte		
Banque - Crédits d'escompte		
Banques - découverts		
Virements de fonds		
	Total	240 503 807
TOTAL DU PASSIF	2 394 034 598	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION DU 31 DECEMBRE 2016

	Exercice	Exercice précédent
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Achats de marchandises		
MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES		
Travaux, services vendus	107 746 692	
Production stockée		
Achats et variation de stock		
MARGE BRUTE SUR MATIERES		
Produits accessoires		
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Subventions d'exploitation	816 579 071	
Autres produits	181 026	
Autres achats	-64 517 377	
Transports	-73 639 450	
Services extérieurs	-424 242 570	
Impôts et taxes	-8 143 149	
Autres charges et pertes diverses		
Dotations aux provisions / éléments d'actifs		
VALEUR AJOUTEE		
Charges de personnel	-484 306 312	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		
Reprise sur provisions & amortissements		
Dotations aux amortissements	-1 127 206 420	
Dotations aux provisions		
Transfert de charges	1 127 206 420	
RESULTAT D'EXPLOITATION		

SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION DU 31 DECEMBRE 2016 (SUITE)

	Exercice	Exercice précédent
<hr/>		
ACTIVITE FINANCIERE		
Revenus financiers		
Gains de change		
Reprises de provisions financières		
Transferts de charges		
Frais financiers		
Pertes de changes		
Dotations aux amortissements et provisions financières		
<hr/>		
RESULTAT FINANCIER		
<hr/>		
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-130 342 069	
<hr/>		
HORS ACTIVITES ORDINAIRES		
Charges H.A.O		
Produits H.A.O		
Produits de cession HAO		
<hr/>		
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES		
<hr/>		
Impôt sur les sociétés		
<hr/>		
RESULTAT NET	-130 342 069	
<hr/>		

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

TABLEAU DE FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

	Exercice	Exercice précédent
2ième Partie : TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)		
INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS	Emplois	Ressources
Charges immobilisées		
CROISSANCE INTERNE		
Acquisitions / Cessions d'immobilisations incorporelles	2 402 801 782	
Acquisitions / Cessions d'immobilisations corporelles	1 008 277 498	
Total	3 411 079 280	
CROISSANCE EXTERNE		
Acquisitions / Cessions d'immobilisations financières	6 000 000	
Total	6 000 000	
INVESTISSEMENT TOTAL	3 417 079 280	
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION		177 364 336
EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER	3 239 714 944	
EMPLOIS / RESSOURCES BF HAO		
EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS		
Remboursements des emprunts et dettes financières		
EMPLOIS TOTAUX A FINANCER		-3 239 714 944

A U 31 DECEMBRE 2016

	Exercice	Exercice précédent
2ième Partie (suite) : TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)		
FINANCEMENT INTERNE	Emplois	Ressources
Dividendes (emplois) / C.A.F.G (ressources)		996 864 351
FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES		
Augmentation de capital		
Subvention d'investissement	1 127 206 420	3 411 079 280
Prélèvement sur le capital		
Total		3 280 737 211
FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS		
Emprunts		
Autres dettes financières		
Total		
RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT		3 280 737 211
EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT		41 022 267
VARIATION DE LA TRESORERIE		
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	41 022 267	
à l'ouverture de l'exercice		
VARIATION DE LA TRESORERIE	41 022 267	

NOTE DE PRESENTATION GENERALE

1. Règles et méthodes comptables

Le présent Etat annexé a été établi en application de l'article 8 de l'Acte Uniforme relatif au Droit comptable OHADA. Il fait partie intégrante des états financiers annuels comprenant également le Bilan, le Compte de résultat et le Tableau financier des ressources et des emplois.

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables admis par le système comptable OHADA, en particulier le respect :

- De l'hypothèse de continuité de l'exploitation ;
- Du principe de la permanence des méthodes ;
- De l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Immobilisations incorporelles et amortissements

Les immobilisations incorporelles concernent les logiciels, le site internet de l'agence mais également les différentes dépenses du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité (PPIC) ayant contribué à la création de l'ANPI-Gabon. Elles sont amorties selon le principe de l'amortissement linéaire, basé sur la durée d'utilisation estimée. Les durées estimées sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------|--|
| - Site internet | 4 ans |
| - Frais de création ANPI-Gabon | durée restante du prêt Banque Mondiale |

3. Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à leur valeur d'acquisition. Elles sont amorties selon le principe de l'amortissement linéaire, basé sur la durée d'utilisation estimée. Les durées estimées sont les suivantes :

- | | |
|--|-----------|
| - Agencements et installations | 10 ans |
| - Matériel d'exploitation | 10 ans |
| - Matériel de transport | 3 à 4 ans |
| - Matériel et mobilier de bureau et d'habitation | 10 ans |

4. Autres valeurs immobilisées

Elles concernent non seulement les cautions sur loyers, eau et électricité.

Une provision est constituée lorsque le recouvrement des cautions est compromis.

5. Subventions

Suivant les dispositions statutaires de l'Agence, les ressources financières de l'ANPI-Gabon sont notamment constituées :

- des dotations budgétaires de l'Etat ;
- des ressources propres ;
- des contributions des partenaires au développement ;
- des dons et legs ;
- de toutes autres ressources affectées.

Les dotations budgétaires de l'Etat sont enregistrées sous forme de subventions qui se distinguent en subventions d'investissement et en subventions de fonctionnement en fonction de leur affectation. Les subventions d'investissement sont comptabilisées au passif du bilan tandis que les subventions de fonctionnement sont portées en produits dans le compte de résultat de l'Agence.

Sont également comptabilisées en subventions la contrepartie de la valeur des actifs hérités des anciennes agences en charge de la promotion des investissements, ainsi que la contribution du PPIC à la création de l'ANPI-Gabon.

Conformément aux règles comptables de l'OHADA, les subventions d'investissement sont amorties au même rythme que les biens qu'elles ont financé.

6. Clients

Le poste client de l'ANPI-Gabon est composé des locataires des bâtiments acquis lors de la fusion-liquidation des anciennes agences de promotion de l'investissement APEX, CDE et PROMOGABON.

Une provision est constituée lorsque le recouvrement des créances est compromis.

7. Banques

Par la note numéro 000983/MDDEPIP/CABM du 07 avril 2016, une autorisation exceptionnelle d'ouverture d'un compte bancaire dans les livres d'un établissement de crédit a été donnée à l'ANPI-Gabon par le Ministère du Développement Durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective (MDDEPIP). Ce compte a pour enregistrement uniquement les loyers des bâtiments dont l'ANPI-Gabon a la gestion.

2 . NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS

2.1 Immobilisations Incorporelles

Valeurs brutes	Exercice Précédent	Acquisitions	Cessions	Cpte à cpte	Exercice
Frais de constitution	-	-			-
Logiciels	-	24 009 600			24 009 600
autres Valeurs incorporelles	-	2 378 792 182	-		2 378 792 182
Total	-	2 402 801 782	-	-	2 402 801 782

Amortissements	Exercice Précédent	Dotations	Reprises	Cpte à cpte	Exercice
Frais de constitution	-	-			-
Logiciels	-	12 004 800			12 004 800
autres Valeurs incorporelles	-	939 140 553			939 140 553
Total	-	951 145 353	-	-	951 145 353

2.2 Immobilisations Corporelles

Valeurs brutes	Exercice Précédent	Acquisitions	Cessions Rebuts	Cpte à cpte	Exercice
Terrain	-	-	-		-
Batiment	-	756 241 280			756 241 280
Agencements et Installations	-	65 362 566			65 362 566
Matériel de Transport	-	44 943 570			44 943 570
Matériel d'exploitation	-	94 314 001			94 314 001
Mobilier	-	47 416 081			47 416 081
Avances et Acomptes sur immobilisations	-				-
Total	-	1 008 277 498	-	-	1 008 277 498

Amortissements	Exercice Précédent	Dotations	Reprises	Cpte à cpte	Exercice
Terrain	-	-			-
Batiment	-	75 624 128			75 624 128
Agencements et Installations	-	19 608 770			19 608 770
Matériel de Transport	-	29 959 384			29 959 384
Matériel d'exploitation		30 351 956			30 351 956
Mobilier		20 516 829			20 516 829
Avances et Acomptes sur immobilisations	-	-			-
Total	-	176 061 067	-	-	176 061 067

2.3 Affectation du résultat

	Exercice Précédent	augmentation	diminution	Cpte à cpte	Exercice
Report à nouveau	-	-			-
Résultat Net	-	130 342 070	-	-	130 342 070
Total	-	130 342 070	-	-	130 342 070

2.4 Subvention d'équipement

Subvention	Exercice	Exercice Précédent
Subvention d'investissement direct	43 532 659	-
Subvention d'investissement PPIC	2 405 268 493	-
Subvention d'investissement PROMOGABON	807 206 786	-
Subvention d'investissement CDE	102 351 212	-
Subvention d'investissement APEX	52 720 130	-
Quote part des amortissements sur la subvention d'investissement	- 1 127 206 420	-
Total	2 283 872 860	-

2.5 Autres créanciers

Autres créanciers	Exercice	Exercice Précédent
Provision Congés Payés	25 719 781	-
Charges à payer	5 366 000	-
Total	31 085 781	-

2.6 Etat et Organismes Africains ou Internationaux

Etat et Organismes Africains ou Internationaux	Exercice	Exercice Précédent
CNSS	30 147 154	-
CNAMGS	8 133 209	-
IRPP	12 757 970	-
TCS	7 461 825	-
FNH	2 777 149	-
Total	61 277 307	-